

Formation

L'APPRENTISSAGE EN 2020

LE TAUX D'EMPLOI

62 %

DES APPRENTIS
SONT EN EMPLOI SALARIÉ
6 MOIS APRÈS LEUR SORTIE
D'UN CENTRE DE FORMATION
D'APPRENTIS

Brevet pro



BTS



Bac pro

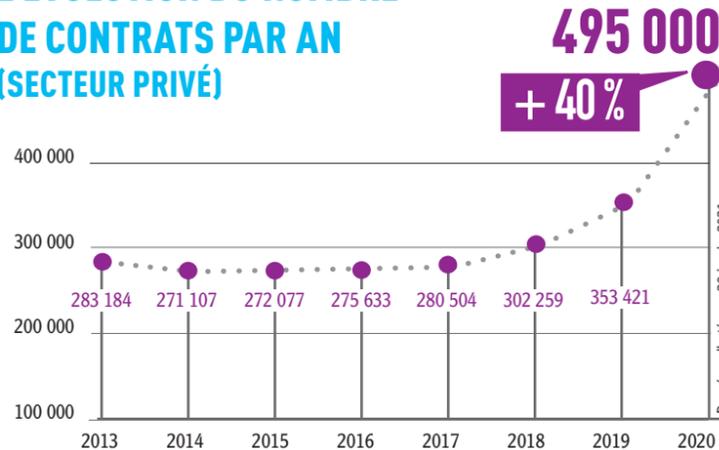


CAP



Source : Ministère du Travail

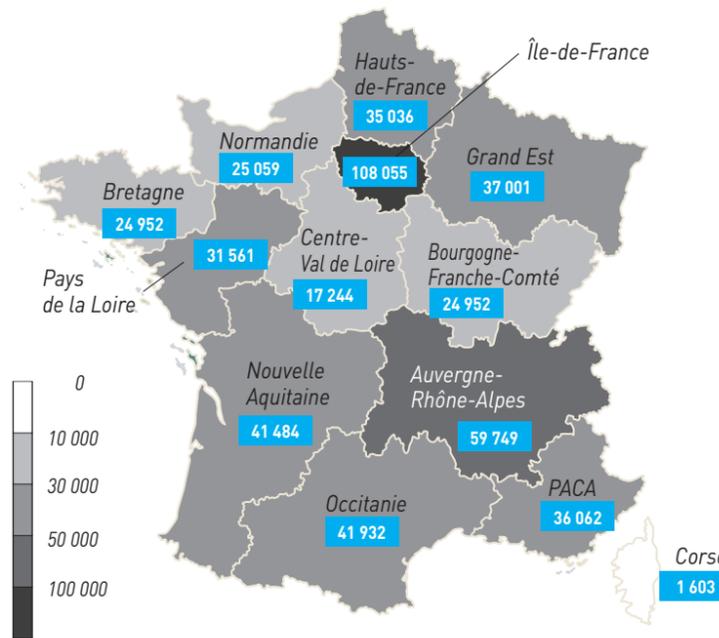
L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS PAR AN (SECTEUR PRIVÉ)



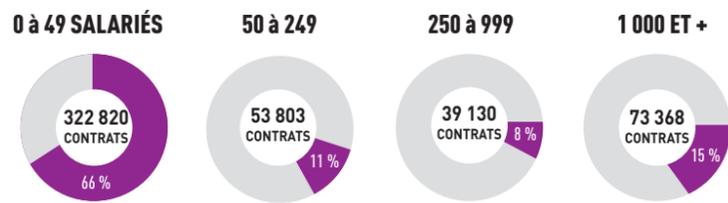
Données collectées au 29 janvier 2021

LE NOMBRE PAR RÉGION

En 2020, le nombre de contrats est en augmentation dans toutes les régions par rapport à 2019



LE NOMBRE PAR TAILLE D'ENTREPRISE



Données traitées au 22 janvier 2021 sur une base de 489 121 contrats

LA RÉPARTITION PAR NIVEAU DE QUALIFICATION

CAP/BEP **26%** Bac **16%** Bac +2 **22%** Bac +3 à +4 **17,5%** Bac +5 et + **18%**
0,5 % non renseignés

LES 10 PREMIERS SECTEURS ÉCONOMIQUES QUI RECOURENT À L'APPRENTISSAGE

- COMMERCE DE DÉTAIL, à l'exception des automobiles et des motocycles **60 876** 12,4 %
- BÂTIMENT & TRAVAUX PUBLICS **48 427** 10 %
- INDUSTRIES ALIMENTAIRES **30 772** 6,3 %
- HÔTELLERIE- RESTAURATION **26 575** 5,4 %
- COMMERCE ET RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES **22 351** 4,6 %
- COMMERCE DE GROS, à l'exception des automobiles et des motocycles **21 151** 4,3 %
- SERVICES À LA PERSONNE & SERVICES DE PROXIMITÉ **18 289** 3,7 %
- CULTURE ET PRODUCTION ANIMALE, et services annexes **13 248** 2,7 %
- PROGRAMMATION, CONSEIL ET AUTRES ACTIVITÉS INFORMATIQUES **11 129** 2,3 %
- ACTIVITÉS DES SERVICES FINANCIERS, hors assurance et caisses de retraite **11 115** 2,3 %

L'AIDE UNIQUE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS

1 SEULE AIDE POUR + DE SIMPLICITÉ

3 CONDITIONS À REMPLIR

- Être une entreprise < 250 salariés
- Recruter un apprenti préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau CAP au Bac
- Avoir conclu un contrat d'apprentissage à compter du 1^{er} janvier 2019

MONTANTS ET VERSEMENT

Par année d'exécution du contrat :
1^{re} année : 4 125 € max.
2^e année : 2 000 € max.
3^e année : 1 200 € max.

Le versement de l'aide est automatique à condition que l'employeur remplisse les démarches obligatoires :

- transmission du contrat à l'Opérateur de compétences (OPCO) pour prise en charge financière de la formation
- dépôt auprès de l'administration puis Déclaration sociale nominative (DSN) de l'apprenti.

PORTAIL EMPLOYEUR

SYLAE



<https://sylae.asp-public.fr/sylae/>

Site internet à disposition des employeurs pour toutes les aides versées par l'ASP.

Lycée Roanne Chervé Noirétable

De la 4^{ème} au BTS

Agriculture Service

Nature Bac Général

Forêt Environnement

Paysage

Visites sur RDV

<http://eplea-roanne-noiretable.fr>

Tel: 04.77.44.82.00 epl.roanne@educagri.fr

MFR MOZAS

CULTIVONS LES RÉUSSITES

4, chemin de Mozas
38300 BOURGOIN-JALLIEU
04 74 93 14 38
mfr.mozas@mfr.asso.fr

30 Janvier 2021
05&06 Mars 2021
16 Avril 2021
04 Juin 2021
...

PORTES OUVERTES

4^{ème} - 3^{ème} Orientation
CAPa Métiers de l'Agriculture
BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
BAC PRO Agroéquipement
Conducteur de travaux en ETA
BAC+2 en contrat d'apprentissage
L'Alternance pour Réussir Autrement

www.mfr-mozas.org

MFR MOZAS MFR MOZAS